

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015

La réunion a eu lieu le 18/06/2015 dans la salle des Conseils du CNAM

Président de séance : Olivier Supiot

Secrétaire de séance : Elisabeth Saulé

Autres membres du Conseil présents : Anne-Marie Boix, Catherine Lagarde, Jean-Pierre Mathiaud, Daniel Migairou

Absents : Cécile Verdier.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Élection des deux représentants du collège des praticiens au Conseil PREMIS
- Projets en cours
- Questions diverses

Rapport moral

Début de la séance 19h15

Olivier Supiot lit le rapport moral commenté par chacun des membres du Conseil.

« Professionnalisation et Recherche en Médiation Singulière »

Association Collégiale d'élèves et anciens élèves du CNAM

La FEAE

Catherine Lagarde commente l'adhésion de PREMIS à la FEAE. qui permet, entre autre :

- ❖ L'établissement d'un partenariat avec les autres associations de la FEAE : une action de médiation solidaire est en projet.
- ❖ De contribuer à la vie du réseau des associations affiliées à la FEAE
- ❖ D'inscrire dans les locaux du Cnam les activités de PREMIS , réunions conférences, ateliers...

Une adhérente pose la question : Que signifie médiation solidaire ?

Catherine Lagarde répond : Cela consiste à proposer aux adhérents des associations du CNAM de bénéficier d'un accompagnement par un médiateur de PREMIS. Reste à réfléchir la question de la gratuité du service. Le projet doit donc se préciser avant d'être proposé aux adhérents.

Le site

Remarque : Compte tenu des évènements relatifs à l'ancienne association Coaching et Cnam, pour éviter toute confusion d'une part avec cette association et d'autre part sur la nature de l'activité, le choix est fait de ne plus mentionner le mot coaching sur les pages du site premis.org

Une remarque est faite sur la possibilité de publier, pour les membres praticiens qui le souhaitent leur numéro de téléphone sur la liste mise à disposition sur le site.

Une question a été posée par une adhérente : a-t-on des statistiques de suivi du site ?

Pour l'instant nous n'avons pas mis en route le suivi statistique.

Elisabeth Saulé se renseigne sur la possibilité d'effectuer un suivi de la fréquentation de notre site.

Proposition des ateliers 2015-2016

Chaque membre du Conseil présente un atelier pour 2015-2016 :

1. Visibilité de la médiation singulière (Elisabeth Saulé)

La médiation singulière est peu connue en dehors du CNAM et il n'existe pas de référentiel la définissant à ce jour. Chaque médiateur la présente à son gré, en s'inspirant de sa pratique, de l'enseignement du CNAM et des conférences de D. Lecoq. Nous proposons d'ouvrir un atelier pour

« Professionnalisation et Recherche en Médiation Singulière »

Association Collégiale d'élèves et anciens élèves du CNAM

rédigier à plusieurs une présentation de la médiation singulière et des effets qu'elle opère dans le contexte actuel du travail.

Le travail de réalisation de cette présentation ciblera les DRH et les prescripteurs de l'entreprise. L'objectif est de mettre cette présentation à disposition des adhérents de PREMIS après validation de son contenu par les membres du conseil.

2. Médiation singulière et pratiques apparentées (Daniel Migairou)

La formation à la médiation singulière au CNAM ouvre sur une façon "autre" d'interroger les problématiques rencontrées aujourd'hui dans les situations de travail.

Cette approche novatrice ne se limite pas à l'invention d'un dispositif de coaching spécifique ; elle produit manifestement des effets sur la façon dont les personnes qui s'y sont formées exercent leurs activités dans des domaines distincts comme le bilan de compétences, le conseil, la formation.

Nous proposons d'ouvrir un atelier pour questionner les effets ainsi produits dans nos différentes activités, et leur relation aux concepts qui fondent la médiation singulière, comme par exemple le positionnement en disparité, le repérage des signifiants, la dimension institutionnelle, etc...

Une première rencontre en septembre permettra de convenir des modalités de travail de l'atelier, d'un calendrier de rendez-vous, et de la forme de publication que nous choisirons pour restituer nos travaux au sein de PREMIS.

3. Revisiter des points théoriques, à partir de quelques points de la formation (Anne-Marie Boix)

La proposition fait suite aux remarques de différents praticiens qui depuis plusieurs années font part, à l'occasion de supervisions ponctuelles ou dans le cadre des ateliers d'analyse des pratiques de médiation, d'interrogations relatives aux points théoriques traités lors de la formation avec le souhait exprimé de revisiter certaines des dimensions travaillées. Fonder la pratique, la référer relève d'un professionnalisme nécessaire qui permet en effet de repérer des phénomènes à l'œuvre et de décider de modes d'intervention appropriés.

L'intention est, par conséquent, de constituer, dans le cadre de PREMIS, un atelier permettant, sur la demande de participants intéressés de revisiter des points théoriques ciblés à partir de questions

« Professionnalisation et Recherche en Médiation Singulière »

Association Collégiale d'élèves et anciens élèves du CNAM

soulevées par les uns ou les autres. La formule reste à préciser en fonction du nombre d'inscrits et des besoins exprimés.

4 à 5 rencontres de 2 à 3 heures pourraient être organisées d'octobre à juin.

4. Offrir un espace de pratique de la médiation singulière aux membres de PREMIS dans le cadre d'un partenariat avec la FEAE à destination des élèves et anciens élèves du CNAM (Catherine Lagarde)

Cet atelier ouvrira après finalisation de la 1^{ère} étape de réflexion.

5. Veille des articles publiés sur le coaching (Jean-Pierre Mathiaud)

Pourquoi un atelier veille de la médiation singulière ?

Nous recevons chaque jour une grande quantité d'informations. Notre défi quotidien est de trier ces informations entre :

- Celles que l'on ne regarde même pas (classement vertical)
- Celles que l'on traite immédiatement (lecture, partage, envoi à d'autre)
- Celles que l'on garde pour traitement plus tard (il arrive que ce ne soit jamais)

Bien sûr il est impossible de le faire de façon régulière et parfaite. Certains jours c'est simplement impossible, d'autres jours nous ne sommes pas disponibles, etc.

L'idée d'un atelier de veille est de partager cette tâche entre plusieurs personnes et d'en faire profiter le plus grand nombre. Nous pouvons et devons choisir un axe de tri selon nos compétences, connaissances et affinités.

Nous pourrions partager nos méthodes de lecture rapide, de tri et toute autre méthode pouvant servir à l'ensemble.

Nous définirons le mode de transmission de notre veille : au fil de l'eau, sous forme de revue de presse ou autre.

Tout est à faire au service d'une pensée qui est celle de la médiation singulière et de notre volonté de la faire partager.

« Professionnalisation et Recherche en Médiation Singulière »

Association Collégiale d'élèves et anciens élèves du CNAM

Vincent Valançon propose d'organiser et d'animer un atelier de réflexion avec les adhérents de PREMIS travaillant au Pôle Emploi.

Le Conseil enregistre la question et propose une réponse prochaine.

Remarque

Un débat s'installe pour tenter de clarifier la suppression du terme coaching dans notre communication et pour obtenir des précisions quant à la demande explicite du CNAM de supprimer le nom Cnam du nom de notre Association.

19 présents et 4 pouvoirs : 23 votes

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier

Le bilan de l'association est positif et il est important de travailler à l'utilisation de cette somme pour produire des travaux.

19 présents et 4 pouvoirs : 23 votes

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Une adhérente propose de tenir la comptabilité en année civile pour suivre la logique des adhésions.

A 20h17, Jean-Pierre Mathiaud prend la relève de la Présidence de la séance.

Election des deux représentants du collège des praticiens au Conseil PREMIS

Cécile Verdier et Jean-Pierre Mathiaud sont arrivés au terme de leur mandat.

Il s'agit d'élire les deux représentants du collège des praticiens.

« Professionnalisation et Recherche en Médiation Singulière »

Association Collégiale d'élèves et anciens élèves du CNAM

Se présentent :

- ❖ Jean-Pierre Mathiaud
- ❖ Alexandra Steck
- ❖ Sylvaine Grémont

Il y a 11 votants (9 présents et 2 représentés) du collège des praticiens.

Chaque votant inscrit 2 noms sur son bulletin.

Les résultats sont :

Jean-Pierre Mathiaud : 9 voix

Sylvaine Grémont : 6 voix

Alexandra Steck : 5 voix

Abstention : 2 voix

Sont élus Jean-Pierre Mathiaud et Sylvaine Grémont pour une durée de 3 ans.

Alexandra est invitée à participer aux travaux du conseil. Elle accepte avec enthousiasme.

Projets en cours

Points abordés dans le rapport moral

Questions diverses

Trois documents sont distribués à chaque adhérent : un flyer de présentation de l'association, le rapport moral et le rapport financier.

La séance est levée à 20h57 et est suivie d'un pot amical.